AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (25)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévez, 26 février 1886

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévez, 26 février 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation2 p. (386r, 387r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévez, 26 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51870

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

# Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction 26 février 1886

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire Fiévez

Lieu de destinationChâteau de Beauregard, La Celle-Saint-Cloud (Yvelines)

# **Description**

RésuméGodin informe Fiévez que la maison qui fait l'objet de leurs pourparlers n'est pas complètement achevée, et qu'il pourrait y avoir une chambre et une cuisine. Il lui propose de payer ses frais de chemin de fer s'il vient à Guise pour comprendre en quoi consiste l'emploi. Il lui demande de lui remettre un extrait de son casier judiciaire.

NotesDate de rédaction : la date de la lettre a été corrigée sur la lettre originale : 26 février au lieu du 25 février.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### **Mots-clés**

#### Emploi, Habitations

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiature Uf ferrier 1486

Monsieur Fièves, La maison on le jaroin que fait l'objet de mos pointarles est construite, mais pas entièrement June: Malgre cela, rous pourries y avoir chambre et enisme si nons tombons d'accord, mais je ne pourrais intervenir dans les besains de votre minage

Ti vous pourse vener a guise, & rous gardai vos frais de chemin de for ainsi vous verrier en quoi consiste l'anplai et mai, je reshaus si je puis rous acceptet. Te compte que vous n'avoi subi au cune condemnation judiciaire of que au besain vous me remetting un extrait de votre consièr le constatant. Le rous ne renez pas de muit, venilles

387 m'en présenir.
Cagrée je rous
prie, Monsieur, mes
civilités
Esdinffy Fichier i